

Surveillance épidémiologique de la fièvre Q *Coxiella burnetii* - 2022

Auteurs: G. Stefani, A. Litzroth, M. Van Esbroeck, M. Mori

Messages clés

- En 2022, le Centre national de référence a recensé 14 cas de fièvre Q, dont 6 confirmés et 8 possibles.
- Le nombre de cas rapportés reste stable par rapport à celui de 2020 et de 2021, mais est un peu moins élevé que les années précédentes.

Sources d'information

- La surveillance épidémiologique est assurée depuis 2011 par le [CNR *Coxiella burnetii* - *Bartonella*](#), un consortium composé de l'Institut de médecine tropicale (IMT), de Sciensano et des cliniques universitaires UCL Saint-Luc. Au sein de ce consortium, l'IMT se charge de la surveillance sérologique et Sciensano de la surveillance bactériologique de *Coxiella burnetii*. Seules les infections récentes/aiguës et les infections chroniques, confirmées par PCR, sont enregistrées.
- La fièvre Q est une maladie à déclaration obligatoire dans les trois régions:
 - Flandre : cas probables et confirmés de la fièvre Q aiguë.
 - Wallonie : tous les cas confirmés de la fièvre Q.
 - Bruxelles : fièvre Q, non spécifié.

Définition de cas – CNR

- Cas confirmé: PCR positive ou séroconversion ou titre d'anticorps IgG quatre fois supérieur dans des échantillons combinés, ou encore titre élevé d'anticorps IgM et IgG dans un échantillon unique.
- Cas probable: titre élevé d'anticorps IgM ($\geq 1/256$) sans anticorps IgG ou titre faible d'anticorps IgM et IgG.
- Cas possible: titre d'anticorps IgM $\geq 1/64$.

Si des renseignements cliniques sont disponibles, ceux-ci sont pris en considération dans l'interprétation des résultats.

Définition de cas – Déclaration obligatoire

Pour la déclaration obligatoire des cas, la définition de cas utilisée est celle proposée par [l'ECDC](#).

Epidémiologie

CNR

- Nombre de cas: 14 cas dont 6 confirmés et 8 possibles. Ce nombre est similaire à celui observé en 2020 et 2021, et est un peu moins élevé que les années précédentes (Figure 1).

- Type d'infection: 12 cas étaient des infections aiguës et 2 étaient des infections chroniques.
- Ratio homme-femme: 6/1.
- Age: l'âge des cas variait entre 26 et 95 ans (médiane = 51,5 ans).
- Répartition par région: 7 cas (4 confirmés, 3 possibles) vivaient en Flandre, 5 (1 confirmé, 4 possibles) en Wallonie et 2 (1 probable, 1 possible) à Bruxelles.
- Pays de contamination: Le seul cas pour lequel le pays probable de contamination était connu a été infecté en Malaisie.
- Source de contamination: la source de contamination n'était connue pour aucun cas.
- Tendence saisonnière: des cas sont recensés toute l'année (Figure 2).

Déclaration obligatoire

- Via le système de déclaration obligatoire, 3 cas confirmés ont été notifiés en Flandre. Sur les 4 cas confirmés de fièvre Q aiguë rapportés par le CNR, 3 ont été déclarés.
- Via le système de déclaration obligatoire, 2 cas de fièvre Q ont été notifiés en Wallonie : 1 confirmé et 1 inconnu. Le cas confirmé rapporté par le CNR a également été déclaré.
- Via le système de déclaration obligatoire, aucun cas confirmé de fièvre Q a été déclaré à Bruxelles. Les 2 cas, confirmé et possible, diagnostiqués par le CNR n'ont pas été déclarés.
- En 2022, 57% des cas rapportés par le CNR ont été déclarés par les autorités régionales, sur base de la définition de cas de chacune de ces autorités, comparé à 22% en 2021.

Figure 1 : Nombre de cas rapportés de fièvre Q par classification et par an, Belgique, 2010-2022
(Source : CNR *Coxiella burnetii*)

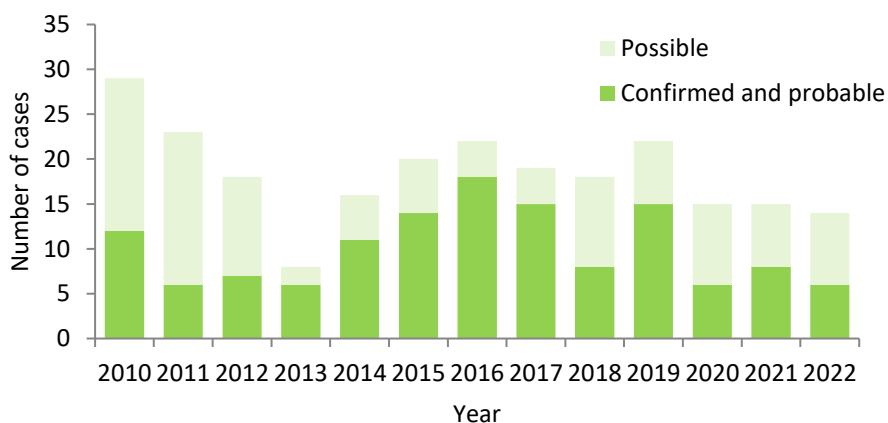
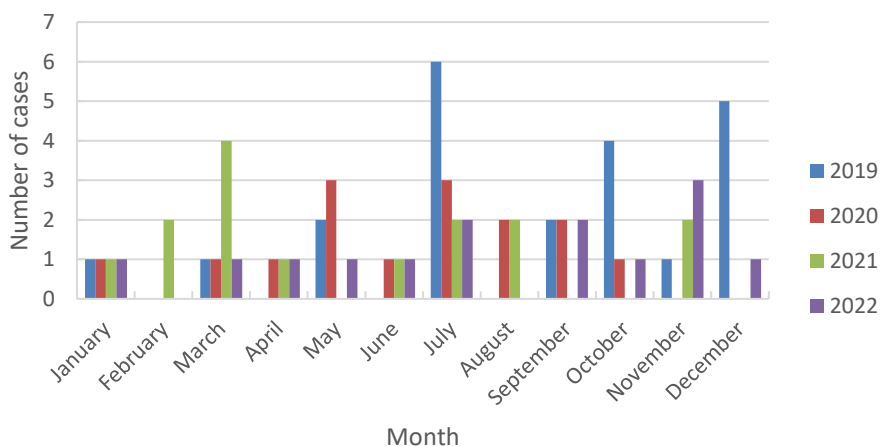


Figure 2 : Nombre de cas rapportés de fièvre Q par mois, Belgique, 2018-2022
(Source : CNR *Coxiella burnetii*)



Importance pour la santé publique

Le nombre de cas recensés de fièvre Q en 2022 reste stable par rapport aux années 2021 et 2020 et est un peu moins élevé que les nombres observés au cours des années précédentes. Les années 2020 et 2021 auraient pu être impactées par un potentiel sous-diagnostic dû au report de certains soins lors de la pandémie du COVID-19 mais au regard des chiffres observés au cours de l'année 2022, cette diminution semble se confirmer. Un suivi longitudinal sur les prochaines années pourra confirmer s'il s'agit d'une tendance ou d'une fluctuation périodique. Des cas sont diagnostiqués tout au long de l'année. Les hommes représentent la majorité des cas, phénomène qui se reflète également dans la littérature et qui est imputable au fait que les professions à risque sont plutôt exercées par des hommes.

Une comparaison entre les cas rapportés par le CNR et ceux signalés via les systèmes de la déclaration obligatoire fait apparaître qu'une certaine partie des cas ne sont pas déclarés. Cependant, cette différence est moins marquée au cours de l'année 2022 comparé à l'année 2021.

Dans 60% des cas, la fièvre Q est asymptomatique, et l'infection est donc souvent non diagnostiquée. Un petit nombre de bactéries peut déjà provoquer la maladie. Une identification rapide des cas et de la source d'exposition est essentielle afin de mettre en place les mesures adéquates de prévention et de contrôle, à savoir informer les éleveurs de chèvres et de moutons sur les risques de transmission de la maladie et sur les recommandations générales, comme la destruction des placentas, l'application d'un protocole vaccinal chez l'animal, l'application stricte des mesures d'hygiène et le respect des réglementations en matière de fertilisation/utiliser du fumier.

Plus d'informations

- Agence pour une Vie de Qualité (AViQ). Fiche informative sur la fièvre Q. Disponible sur: https://matra.sciensano.be/Fiches/fièvre_Q.pdf
- European Centre for Disease Prevention and Control (ECDC). Facts about Q fever. Disponible sur: <https://ecdc.europa.eu/en/q-fever/facts>
- European Centre for Disease Prevention and Control (ECDC). Q fever – Annual epidemiological report for 2019. Disponible sur: <https://www.ecdc.europa.eu/sites/default/files/documents/AER-Q-fever-2019.pdf>
- The European Union One Health 2021 Zoonoses Report. European Food Safety Authority European Centre for Disease Prevention and Control. doi: 10.2903/j.efsa.2022.7666. Disponible sur: https://www.ecdc.europa.eu/sites/default/files/documents/EFS2_7666_Rev3.pdf
- Agence fédérale pour la sécurité de la chaîne alimentaire (AFSCA). Fièvre Q. Disponible sur: <http://www.afsca.be/santeanimale/fievreq/>
- European Food Safety Authority. Q fever. Disponible sur: <https://www.efsa.europa.eu/en/topics/topic/q-fever>